

PV Assemblée générale 2026**Jeudi 26 mars 2026****de 14h00 à 16h30****Kongresszentrum Allresto Bern, Saal B****Effingerstrasse 20, 3008 Bern**

Participants	Alexandra Cropt (Agora), Robin Philipona (Agri Fribourg), Vincent Maudonnet (Agri Fribourg), Pascal Python (AGRIDEA), Markus Rombach (AGRIDEA), Héloïse Candolfi (AgriGenève), François Monin (AgriJura), Aude Jarabo (AgroImpact), Pablo Bovy (AgroImpact), Pierre-André Pittet (AgroImpact), Federico Longhini (AgroImpact), Giulia Martini (AgroImpact), Rolf Schweizer (bio.inspecta AG), Pierre-Yves Felley (Chambre valaisanne d'agriculture), Jérôme Groebli (Coopérative des Producteurs de Fromages d'Alpages l'Etivaz AOP), Ivanoé Koog (Earthworm Foundation), Sascha Nick (EPFL), Alexandre Duc (Fédération suisse des betteraviers), Pierre-Yves Perrin (Fédération suisse des producteurs de céréales), Daniela Lötscher-Meister (Florin AG), Claude-Alain Baume (Fondation Rurale Interjurassienne), Alexandre Bardet (Groupe Minoterie SA), Peter Spring (HAFL), David Maradan (HEG), Elie Haldemann (Inoverde-fenaco Genossenschaft), Christoph Kohli (Inoverde-fenaco Genossenschaft), Nora Meier (Lidl Schweiz), Daniel Studer (Mooh Genossenschaft), Ann Felber (Mooh Genossenschaft), Sophia Ben Rayana (Nestlé Suisse), Stéphanie Collier-Blanc (Nestlé Suisse), Benjamin Jungblut (Ökostrom Schweiz), David Rojard (Proconseil), Boris Beuret (Producteurs Suisse de Lait PSL), Marc Benoît (Prolait), Martin Pidoux (Prométerre), Fabien Giauque (Rethinking Economics Switzerland), Hugo Charmetant (Rethinking Economics Switzerland), Nicola Francescutto (Rethinking Economics Switzerland), Benjamin Ignoto (Rethinking Economics Switzerland), Bettina Koster (Schweizer Hagel), Leila Pamingle (Swiss Food Research), Reto Minder (Swiss No Till), Jean-Daniel Etter (Swiss No Till), Jean-Charles Miaz (Union fruitière lémanique), Selina Fischer (Union suisse des paysans), Jérémie Forney (Université de Neuchâtel), Ursula Freund (Vache Mère Suisse), Peter Hinder (Verband Thurgauer Landwirtschaft), Mathilde Delley (WWF Suisse), Claude Baehler, Hans-Jörg Rüeeggger
Excusés	Frédéric Ménétrey (Agri Fribourg), Lukas Kilcher (AGRIDEA), Patricia Bidaux (AgriGenève), Nicolas Pape (AgriJura), Martin Holpp (Agrofutura), Alice Johannes (Agroscope), Philippe Jeanneret (Agroscope), Ueli Steiner (bio.inspecta AG), Olivier Brevet (Cercle des Agriculteurs de Genève), Daniela Alleman (Chambre d'agriculture du Jura-Bernois), Martin Kohli (Chambre d'agriculture du Jura-Bernois), Yann Huguelit (CNAV), Stéphane Rosselet (CNAV), Mathias Delaloye (Chambre valaisanne d'agriculture), Grégoire Martin (Coopérative des Producteurs de Fromages d'Alpages l'Etivaz AOP), Bastien Sachet (Earthworm Foundation), Martin Flury (Fédération suisse des betteraviers), Nicolas Wermeille (Fédération suisse des betteraviers), David von Wattenwyl (Fédération suisse des producteurs de céréales), Christian Florin (Florin AG), Olivier Girardin (Fondation Rurale Interjurassienne), Christian Tschanz (Fondation Rurale Interjurassienne), Vinzenz Hahl (Foodward Stiftung), Alain Raymond (Groupe Minoterie SA), Jan Grenz (HAFL), Pascal Boivin (HEPIA), Ophélie Sauzet (HEPIA), Adèle Thorenz Goumaz (HEIG-VD), Stéphane Genoud (HES-SO Valais/Wallis), Raphaël Charles (FiBL), Grazia Grassi (Lidl Schweiz), René Schwager (Mooh Genossenschaft), Martin Hübscher (Mooh Genossenschaft), Daniel Imhof (Nestlé Suisse), Ronan Bourse (Ökostrom Schweiz), Stéphane Teucher (Proconseil), Alessandra Silauri (Prolait-Fédération laitière), Christophe Longchamp (Prométerre), Stephan Hagenbuch (Producteurs Suisses de Lait PSL), Victor Ansprach (SilvoCultura GmbH), Serge Amiguet (Sol Conseil), Lucas Grob (Swiss Food Research), Wolfgang Sturny (Swiss No Till), Aurélien Roger (TIMAC Agro Swiss), Audrey Nguyen (Union fruitière lémanique), Michel Darbellay (Union suisse des paysans), Martin Rufer (Union suisse des paysans), Mathilde Reverchon (Vache Mère Suisse), Daniel Flückiger (Vache Mère Suisse), Maja Gunder (Verband Thurgauer Landwirtschaft), Benoît Stadelmann (WWF Suisse), Thomas Vellacott (WWF Suisse), Mareike Jäger (ZHAW), Cédric Baeier (Zweifel Chips & Snacks AG)
Invités	Vincent Gremeaud (Agri Hebdo), David Ruetschi (ASSAF), Jil Schuller (BauernZeitung), Jürg Bachhofer (Branchenverband Deutschschweizer Wein), Christian Voegeli (Grangeneuve, section agriculture), Theresa Jakobs (Jucker Farm), Josef Burri (Kanton Argovie), Jean-Luc Gérard (Les grands-parents pour le climat), Yves Loerincik (OCDC), Johannes Rösti (Service de l'agriculture du canton de Neuchâtel), Rahel Thévoz (Schweizer Bauer), Adreas Allenspach (Swisscofel), Lara Stamler (Union suisse des producteurs de pommes des terre), Laura Perret (Valpeo)
Distribution	Membres d'AgroImpact

Annexes : Présentation power point

1. Introduction et ordre du jour

Claude Baehler, président, accueille les membres et invités et ouvre l'assemblée générale 2026. Le discours est annexé à ce document.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est validé par les membres avec les modifications ci-dessous proposées par Claude Baehler :

- Point 4 : **Présentation puis** validation des comptes 2025
- Point 10 : **Présentation puis** validation du budget 2026
- **Ajout d'un point 11** « élection de l'organe de révision »
- Point 12 : « Divers »

Claude Baehler salue les invités présents et souhaite une bonne assemblée aux personnes présentes.

2. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée du 8 septembre 2025

Aucune remarque étant soulevée, le PV du 8 septembre 2025 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

3. Actualités, activités et résultats 2025 de l'association

Aude Jarabo, Directrice d'AgroImpact présente les résultats de l'association pour 2025.

a. Résultats de la démarche AgroImpact (slide 6 de la présentation)

- 179 fermes sur la plateforme en 2025 ;
- ces mêmes fermes ont bénéficié de 3,9 millions de primes engagées sur 6 ans ;
- ce sont plus de 125'758 tonnes de CO2 qui ont été non-émises ou stockées ;
- plus de 3'000 parcelles ont été échantillonnées.

AgroImpact a construit une base de données solides et des références pour des produits agricoles suisses.

b. Sept séances de comité en 2025

Les différents comités d'AgroImpact ont principalement décidé de consolider et d'accélérer le déploiement opérationnel de la démarche, avec priorité donnée au recrutement d'exploitations, en particulier dans le lait et la betterave et la poursuite des échanges pour une plateforme nationale commune avec les interprofessions. Sur le plan technique, les comités ont approuvé plusieurs évolutions du cadre ClimaCert, notamment l'intégration ou la reconnaissance encadrée de nouveaux outils et mises à jour méthodologiques ou encore l'ouverture à d'autres organisations de conseil sous conditions d'indépendance et de compétence (slide 7).

Les comités ont aussi validé les grands principes de la plateforme de financement : cette dernière collecte des contributions volontaires d'acteurs privés comme des industriels, des banques ou des mécènes contre des données carbone agrégées provenant des fermes participantes. Ces financements sont redistribués dans les fermes de façon individuelles. Les comités ont validé la nouvelle méthode de calcul des primes combinant une part fixe et une part variable, garantie d'une prime minimale pour le lait ; la répartition et publication progressive des volumes en ligne ; les bilans de masse nationaux pour la plupart des produits (slide 8).

c. Nouveaux membres

Depuis la dernière assemblée qui avait lieu en septembre, l'association a accueilli cinq nouveaux membres : Rethinking Economics Switzerland, Swiss Food Research, Verband Thurgauer Landwirtschaft, Le Cercle des Agriculteurs de Genève et l'HES-SO Valais/Wallis Energy Management Lab. La directrice les remercie et se réjouit de les accueillir aujourd'hui. L'association compte à ce jour 52 membres (slide 9).

d. Arrivée de Pierre-André Pittet

Aude Jarabo annonce l'arrivée de Pierre-André Pittet, qui reprend le poste de directeur adjoint, en succession de Pablo Bovy. Aude Jarabo remercie chaleureusement Pierre-André Pittet d'avoir accepté de venir renforcer l'équipe et la direction. Toute l'équipe d'AgroImpact est très heureuse de pouvoir compter sur son engagement au sein d'AgroImpact et de sa grande expérience et de ses qualités professionnelles déjà mises à rude épreuve avec la préparation de cette assemblée.

e. Concours « Décarbone ta boîte »

Giulia Martini, responsable des données environnementales pour l'association AgroImpact, présente le Pitch de 3 minutes qui a permis à AgroImpact de remporter le 2^{ème} prix du concours « décarbone ta boîte » à Neuchâtel. Giulia Martini est remerciée par une salve d'applaudissement.

Avant de passer au point suivant, Claude Baehler rappelle les modalités de décision lors de cette assemblée et fait état du nombre de carton de votes distribués comme suit :

Chaque membre a une carte de vote représentant une voix. Les décisions seront prises à la majorité des 2/3 pour les décisions courantes. Pour les modifications des statuts, elles se prennent à la majorité des 3/4 des membres présents. Pour cette assemblée, 40 cartes de vote ont été distribuées. Ainsi la majorité des 2/3 est à 27 voix alors que la majorité des 3/4 est à 30 voix.

Claude Baehler propose également à Madame Laure Perret et Monsieur Elie Haldemann d'être scrutateurs lors des votes. Ces deux personnes acceptent d'être scrutateurs pour cette assemblée.

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée.

4. Présentation et validation des comptes 2025

a. Comptes

La directrice présente les comptes en mettant en lumière les principales différences avec les comptes 2024. Les comptes 2025 étaient annexés à l'invitation de l'assemblée (slides 13 à 16). Le rapport positif de l'organe de révision est parvenu à la gérance le 24 mars 2026.

L'exercice 2024 avait affiché une perte de 288'000 CHF, celui de 2025 présente un bénéfice de 65'000 CHF.

Pour la partie « produits » qui totalise 1'519'000 CHF, nous avons une augmentation de 867'000 CHF par rapport à 2024.

Les différences principales par rapport à 2024 sont les suivantes :

- **Cotisations** : hausse du nombre de membres et donc du montant des cotisations, ce qui correspond à une augmentation de 44'000 CHF
- **Prestations publiques** : contribution exceptionnelle de Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) de 500'000 CHF, en soutien à coûts de structure de la plateforme.
- **Prestation privée** : augmentation des paiements des agriculteurs pour leurs diagnostics, analyses sol et plans d'action, en relation avec l'augmentation du nombre d'agriculteurs engagés sur la plateforme soit une augmentation de 295'000 CHF

Charge pour prestation de tiers : 378'000 CHF

La partie « charges pour prestations de tiers » comprend avant tout les coûts de matériel des prélèvements, les coûts des préleveurs et des analyses de sols, en relation avec l'augmentation du nombre d'agriculteurs engagés sur la plateforme, soit une augmentation de 245'000 CHF.

Marge brute :

Il en ressort une marge brute pratiquement doublée en 2025 grâce au soutien de la DGAV.

Charge de personnel :

La charge de personnel pour 2025 se situe à 730'000 CHF, en augmentation de 174'000 CHF par rapport à 2024, en raison de l'élargissement de l'équipe de la gérance au cours de l'année.

Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation atteignent 338'200 CHF et ont augmenté de 138'200 CHF par rapport à 2024. Les principales augmentations sont liées à l'élargissement de l'équipe (frais RH et informatiques, etc), à l'utilisation de logiciels, à l'amélioration du site internet et à la création d'instruments de communication plus performants.

Amortissement et frais financiers

Les charges financières sont celles liées aux deux prêts de Prométerre pour un total de 450'000 CHF (correspond à 1.5% d'intérêts).

Les variations financières de 4'100 CHF résultent de l'adaptation des provisions sur débiteurs au chiffre standard de 5%.

Charges et produits exceptionnels :

En 2025 une extourne d'un surplus Proconseil (charge) et une correction TVA sur débiteurs de 2024 (en charge négative). En 2024 : des frais exceptionnels de création de l'organisation en 2023 comptabilisés en 2024.

Ce qui nous donne finalement un bénéfice de 65'000 CHF pour 2025.

b. Bilan au 31 décembre 2025**Actifs :**

Le solde de la banque (primes climat) de 415'000 CHF correspond au montant des primes à payer aux agriculteurs pour 2025 en 2026. Ce montant a été avancé par les financeurs en 2025.

Passifs :

Les créanciers pour 136'200 CHF correspondent aux factures ouvertes et non échues au 31.12.2025. Les primes en transit (416'000 CHF) sont des charges à payer et sont équivalentes aux moyens financiers évoqués juste avant au sujet du solde banque prime climat.

Le bénéfice de 65'000 CHF est porté au bilan. Ce qui réduit le découvert à 223'000 CHF. Sur le papier, AgroImpact est surendetté. Comme Prométerre a postposé son prêt de 300'000 CHF, le bilan ne doit pas être déposé.

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée

5. Modifications des statuts

Le président rappelle que les modalités de renouvellement des membres du comité, les statuts avec propositions de modifications et, à titre indicatif, la liste des membres qui siègent dans les divers collèges ont été transmis avec l'invitation à l'assemblée.

Le comité propose d'adapter les statuts avec les modifications suivantes :

- Introduction de l'écriture inclusive correspondant à des adaptations mineures des articles 7 ; 9 ; 11 et 16
 - Dans l'article 18, compléter la date des modifications du jour de l'assemblée
 - Ajouter un poste de vice-président, dans le but de suppléer au président et renforcer les possibilités de relais sur l'ensemble du territoire national.
 - Ajouter un nouveau collège pour les détaillants. Ce siège sera pourvu en temps voulu.
 - Allonger le temps des mandats des membres du comité et les faire passer de 2 à 4 ans.
 - Procéder au plein transfert de la gestion des collaborateurs au sein d'AgroImpact (article 12).
- Le président explique qu'actuellement les activités d'AgroImpact sont gérées par du personnel qui lui-même est géré au sein de Prométerre. Afin que l'association soit indépendante (sans lien direct avec Prométerre) et qu'elle puisse éventuellement évoluer vers une portée nationale, il est nécessaire de réaliser ce transfert.

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée.

Les modifications des statuts sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée

6. Élection du président par l'assemblée générale

Le président présente le candidat à la présidence d'AgroImpact, Marc Benoît, actuellement représentant du collège groupement de producteurs au comité. Marc Benoît, agriculteur biologique et syndic de Romainmôtier, exploite avec sa famille un domaine laitier et céréalier en zone de montagne tout en étant fortement engagé dans les organisations professionnelles laitières. Investi depuis les débuts d'AgroImpact, il possède l'expérience et la légitimité nécessaires pour en assumer la présidence.

Marc Benoît est invité à s'exprimer et explique qu'AgroImpact est une plateforme pionnière et crédible dans la décarbonation agricole, qui doit désormais diffuser plus largement ses compétences afin d'assurer son autonomie et poursuivre son développement. Prêt à relever ce défi avec une équipe dynamique et efficace et le soutien du comité et des membres, Marc Benoît affirme que la réussite d'AgroImpact dépend de l'engagement collectif pour concrétiser son rôle central dans une décarbonation agricole efficace et durable.

Aucune question n'est adressée à Marc Benoît et aucun autre candidat n'est proposé par l'assemblée.

Marc est élu à l'unanimité par l'assemblée.

Marc Benoît accepte sa nomination au poste de président d'AgroImpact.

7. Élection du vice-président par l'assemblée générale

Claude Baheler présente le candidat à la vice-présidence d'AgroImpact, Prof. Dr. Peter Spring. Le comité propose de nommer le Prof. Dr. Peter Spring, directeur suppléant de la HAFL au poste de vice-président, fort de son expertise académique, de son ancrage agricole et de son large réseau dans la recherche, la formation et les milieux socio-économiques. Très attaché au monde paysan et bilingue, il apparaît comme la personne idéale pour assumer cette fonction et partager ses motivations devant l'assemblée.

Peter Spring est invité à s'exprimer et souligne que le climat constitue aujourd'hui le principal défi de l'agriculture et qu'il souhaite renforcer les démarches d'AgroImpact en rapprochant davantage la HAFL, le monde académique et les producteurs. Convaincu que seules des solutions coconstruites entre chercheurs, acteurs de marché et agriculteurs permettront de répondre aux enjeux climatiques, il exprime son engagement à investir son énergie pour impliquer activement la HAFL dans ces démarches.

Aucune question n'est adressée à Peter Spring et aucun autre candidat n'est proposé par l'assemblée.

Peter Spring est élu à l'unanimité par l'assemblée.

Peter Spring accepte sa nomination au poste de vice-président d'AgroImpact.

8. Élection des représentants de chaque collège au comité

Claude Baehler rappelle à l'assemblée que chaque collège propose un candidat au comité. L'assemblée générale valide ou non le choix des collèges. Il explique que trois collèges souhaitent garder leurs représentants actuels qui sollicitent un nouveau mandat. Il s'agit :

Pour le **collège Industrie & Commerce** : Daniel Imhof – Nestlé Suisse

Pour le **collège Association & ONG** : Benoît Stadelmann – WWF Suisse

Pour le **collège Recherche** : David Maradan – HEG

Aucune question n'est adressée et aucun autre candidat n'est proposé par l'assemblée.

Les représentants des collèges susmentionnés sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

Claude Baehler présente le candidat pour le **collège Formation & Vulgarisation**, Markus Rombach. Markus, ingénieur agronome de 36 ans formé en Allemagne, ayant réalisé un stage en Israël avant de rejoindre la station de recherche de Posieux comme doctorant, s'est spécialisé depuis 2023 dans les domaines de l'environnement, du climat, de l'alimentation et de la détention des bovins. Sa jeunesse, ses compétences issues d'Agridea et sa dimension germanophone constituent des atouts majeurs pour le nouveau comité.

Markus Rombach exprime sa volonté de contribuer au déploiement d'AgroImpact en Suisse alémanique en transférant les connaissances et l'expérience acquises en Suisse romande. Il souhaite également renforcer les liens entre la recherche et le conseil afin de mieux accompagner les producteurs face aux défis climatiques.

Aucune question n'est adressée et aucun autre candidat n'est proposé par l'assemblée.

Markus Rombach est élu à l'unanimité par l'assemblée.

Markus Rombach accepte sa nomination comme représentant du **collège Formation & Vulgarisation** au comité d'AgroImpact.

Marc Benoît présente le candidat pour le **collège Groupement de producteurs**, Hans-Jörg Rügsegger. Hans-Jörg met à disposition d'AgroImpact l'expérience qu'il a acquise au sein de diverses organisations agricoles, avec lesquelles il entretient encore de nombreux contacts. Grâce à sa proximité avec Berne et à son vaste réseau, il pourra valoriser efficacement ses compétences au service de l'association.

Hans-Jörg Rügsegger souligne que, comme exploitant, politicien et membre d'organisations telles que l'ASSAF, il s'intéresse particulièrement aux enjeux actuels majeurs tels que l'auto-provisionnement, le climat, le transfert de compétences aux praticiens et l'usage responsable des ressources. Il affirme également l'importance du développement des exploitations agricoles, thématique pour laquelle il manifeste un fort engagement qu'il pourra mettre en œuvre au sein d'AgroImpact.

Aucune question n'est adressée et aucun autre candidat n'est proposé par l'assemblée.

Hans-Jörg Rügsegger est élu à l'unanimité par l'assemblée.

Hans-Jörg Rügsegger accepte sa nomination comme représentant du **collège Groupement de producteurs** au comité d'AgroImpact.

François Monin présente le candidat pour le **collège Chambre d'agriculture**, Martin Pidoux. Martin, issu du milieu agricole, possède un solide parcours professionnel, notamment à l'Office fédéral de l'agriculture, à l'Union suisse des paysans et à la HAFL, et occupe aujourd'hui la fonction de directeur de Prométerre. François Monin souligne que, compte tenu de l'engagement de Prométerre depuis la création d'AgroImpact, il est pertinent que l'organisation soit représentée au sein du comité.

Martin Pidoux exprime son souhait de rejoindre le comité d'AgroImpact car il croit profondément à la mission de la plateforme et estime que Prométerre a une responsabilité dans sa réussite. Il rappelle que, malgré une moindre présence médiatique, le changement climatique demeure l'enjeu central des générations actuelles et futures, et qu'AgroImpact offre aux agriculteurs un outil essentiel pour mesurer, défendre et valoriser leurs efforts en matière de durabilité. Il souligne enfin que cette démarche constitue aussi un levier économique concret, renforçant un cercle vertueux où soutiens publics, primes de marché et nouvelles filières récompensent l'engagement climatique des exploitations. Martin Pidoux explique vouloir contribuer à accélérer cette dynamique depuis le comité en portant la voix des agriculteurs, en travaillant à simplifier les outils, et en faisant d'AgroImpact une référence durable pour toute la filière.

Aucune question n'est adressée et aucun autre candidat n'est proposé par l'assemblée.

Martin Pidoux est élu à l'unanimité par l'assemblée.

Martin Pidoux accepte sa nomination comme représentant du **collège Chambre d'agriculture** au comité d'AgroImpact.

Claude Baehler explique que pour le **collège Détaillant**, nouvellement créé, nous n'avons pas encore de candidat. Le siège vacant sera repourvu à la prochaine assemblée générale.

Le 8^{ème} siège du comité est occupé par un représentant des Cantons, celui-ci étant un siège d'invité. Les cantons romands ont désigné Johannes Rösti, chef de service du canton de Neuchâtel pour succéder à Jean-Paul Lachat. C'est un siège de droit qui ne suscite pas de votation. Claude Baehler remercie les cantons d'apporter leurs réflexions et leur soutien à notre association.

Johannes Rösti, représentant de la CCSAR rappelle que quatre cantons, Vaud, Genève, Neuchâtel et Jura, ont signé l'an dernier une déclaration commune soutenant la démarche AgroImpact, soulignant l'importance du sujet pour les cantons. Ceux-ci souhaitent appuyer une approche robuste et veiller à ce que les agriculteurs soient correctement accompagnés et valorisés pour leurs efforts. Il est également souhaité que les organisations agricoles se fédèrent afin d'avancer ensemble dans une direction commune pour l'agriculture suisse.

9. Perspectives et développements 2026

Aude Jarabo présente les **chantiers phares** pour AgroImpact en 2026. Les activités prévues visent à consolider et étendre le modèle actuel de façon progressive et via des partenariats solides. Il s'agit de conserver la maîtrise du développement et d'accélérer la croissance de manière réaliste vis-à-vis des changements possibles sur le terrain et de continuer, via notre gouvernance partagée, à consolider notre dispositif tiers pour qu'il reste neutre, transparent et indépendant.

Nos **priorités** sont de :

- Renforcer le réseau des conseillers de terrain,
- Relancer activement les inscriptions d'agriculteurs pour atteindre 1'000 fermes sur la plateforme et les produits agricoles décarbonés recherchés,

- Elargir nos partenariats par l'adhésion de nouveaux membres et engager de nouveaux contributeurs sur la plateforme (industriels, détaillants, mécènes...),
- Poursuivre nos recherches de financements pour la mise en place et le déploiement de la structure (2026-2028),
- Poursuivre nos contributions techniques à l'« Alliance climatique » et répondre à l'appel d'offre pour une plateforme nationale lorsqu'il sera publié. Les signataires de l'alliance climatique sont aussi bienvenus à utiliser notre dispositif à titre pilote,
- Confirmer notre rôle de centre de compétences « Agriculture et Climat » grâce aux références consolidées,
- Proposer de nouvelles prestations pour aider les acteurs qui le souhaitent dans l'élaboration de stratégies de décarbonation via des données de fermes réelles,
- Renforcer l'équipe à la suite du départ de Pablo Bovy, dont les activités de direction seront reprises par Pierre-André Pittet et les activités opérationnelles par un nouveau collaborateur ou une nouvelle collaboratrice.

La directrice rappelle que l'amélioration continue des mécanismes de la plateforme doit être poursuivie (primes et redistribution ; modes de contributions) tout en créant des supports pédagogiques, en simplifiant les concepts et renforçant notre **communication** au sujet du dispositif. La directrice invite les responsables de projet à présenter les projets phares en cours.

Indicateur biodiversité

Mathilde Delley du WFF présente les travaux actuels sur l'indicateur biodiversité. Le développement de l'indicateur de biodiversité AgroImpact est porté par un groupe d'experts réunissant scientifiques, vulgarisateurs et ONG. S'inspirant d'outils déjà éprouvés, ce groupe travaille à définir la structure et le contenu de cet instrument, qui vise à la fois à améliorer la biodiversité sur les exploitations agricoles et à récompenser les efforts des agriculteurs. La première version de l'outil sera prête pour des tests sur des fermes pilotes dès juin 2026 ; les retours du terrain serviront à affiner la maquette avant une nouvelle série de tests prévue à l'automne. Parallèlement à ces travaux techniques, un groupe de travail a été constitué pour définir le modèle de financement des primes liées à la biodiversité, permettant aux entreprises contributives d'atteindre leurs objectifs SBTn. L'outil final, qui se présentera sous la forme d'une application smartphone, est attendu pour une disponibilité complète à la fin de l'année 2028.

Les questions suivantes sont posées par l'assemblée :

Améliorer la biodiversité et la mesurer ne vont-ils pas à l'encontre d'une agriculture suisse productive et parfois intensive ?

Mathilde Delley répond que l'indicateur sera composé de différents sous-indicateurs permettant de prendre en compte la typologie de chaque exploitation. La directrice d'AgroImpact complète cette réponse en ajoutant que le but de la démarche n'est pas de mettre en place de nouvelles exigences sur la biodiversité mais bien de créer une nouvelle démarche volontaire biodiversité, basée sur la démarche carbone en permettant de rétribuer les efforts des producteurs.

Les exploitations ayant déjà fait des efforts et étant déjà « bonnes » concernant la biodiversité seront-elles péjorées ?

La directrice répond que cette même question a été soulevée pour les indicateurs climat et qu'il faut séparer le mécanisme de rétribution du mécanisme de mesure. En effet, il faut d'abord pouvoir mesurer la biodiversité et quantifier les améliorations avant de pouvoir les rétribuer. Le mécanisme de prime devra prendre en compte ces effets tout comme elle l'a fait pour le carbone.

Coordination projets sols

Ivanoé Koog d'Earthworm Foundation a présenté l'avancement des travaux liés au sol dans le cadre d'AgroImpact. Les efforts portent principalement sur l'adaptation des protocoles de mesure du carbone afin d'assurer la conformité avec le nouveau **GHG Protocol - Land Sector and Removals Standard**, applicable dès 2027. L'objectif est de maintenir une

rigueur scientifique élevée tout en simplifiant la mise en œuvre sur le terrain et en réduisant les coûts, notamment grâce à des méthodes d'échantillonnages allégées. À ce jour, plus de **3'130 parcelles** ont été analysées.

Les chantiers prioritaires incluent :

- le déploiement de préleveurs mécaniques (projet Digitsoil–Innosuisse),
- la simplification de la méthodologie d'évaluation des stocks de carbone dans les sols,
- la mise en conformité continue avec le standard du GHG Protocol nouvellement publié,
- le test et la mise en œuvre d'un indicateur de santé/régénération des sols,
- le lancement d'un projet spécifique sur le stockage de carbone en pâturages et prairies permanentes, en collaboration avec la fondation Foodward.

Les questions suivantes sont posées par l'assemblée :

Comment s'inscrivent les travaux présentés par Mme Delley et M. Koog dans les différents groupes de travail ClimaCert et dans la gouvernance ?

La directrice répond que les groupes techniques et la commission technique travaillent sur le règlement ClimaCert et son amélioration. Les travaux présentés ici sont conduits par des organisations externes à AgroImpact mais qui collaborent très étroitement avec AgroImpact afin de présenter et soumettre leurs résultats aux groupes de travail et à la commission technique, pour but d'intégrer de nouveaux indicateurs au règlement.

Comment s'assurer que le calcul de l'indicateur biodiversité soit facile à calculer par les producteurs et qu'on ne tombe pas dans une fausse bonne idée scientifique qui serait très difficile à mettre en œuvre sur le terrain ?

La directrice répond que, dans chaque groupe de travail, des représentants de producteurs sont intégrés. Le calcul d'indicateur est testé à plusieurs reprises dans les fermes tout au long de son développement afin d'éviter une potentielle usine à gaz scientifique.

Simplification administrative

Rolf Schweizer de Bio.inspecta a présenté l'outil WCFT comme étant le couteau suisse climatique pour les exploitations agricoles et acteurs de marchés suisses. Cet outil numérique développé en Suisse est conçu pour s'adapter aux besoins des exploitations agricoles. Il permet de calculer l'empreinte carbone au niveau de l'entreprise et par produit, ainsi que de définir et suivre des plans d'action dans le temps. L'outil s'adresse aussi bien aux exploitations qu'aux partenaires commerciaux et aux autorités.

WCFT permettra de mettre en place et monitorer les réductions carbonees et ceci de manière pragmatique et efficace dans les fermes.

Les développements en cours incluent notamment la collaboration avec AgroImpact, l'intégration de l'outil BOM, le projet Sucre Suisse, Silvestri bio Weide Rind, Vache Mère Suisse, ainsi que diverses discussions pour des projets cantonaux et une collaboration avec Barto.

La question suivante est posée par l'assemblée :

Est-il possible de réaliser des bilans arboricoles avec le WCFT ?

Rolf Schweizer répond qu'il y a un projet en cours en Suisse pour améliorer le calcul actuel des exploitations arboricoles. Ces développements sont planifiés mais pas prioritaires pour l'instant. Des discussions sont prévues avec Fruit Union Suisse à ce propos.

La directrice clôt cette partie perspective et développement en expliquant qu'AgroImpact va encore évoluer en 2026, que l'équipe va continuer à répondre aux besoins des membres et du terrain, en fonction évidemment des ressources à disposition. La directrice explique qu'AgroImpact n'est pas seulement une structure mais que c'est un pacte qui considère que la transition agricole ne se décrète pas, ne se subit pas, mais qu'elle s'organise et se construit. Elle ne peut pas être portée uniquement par les producteurs, le marché ou les pouvoirs publics. AgroImpact est une coalition qui cherche des solutions concrètes dans un écosystème complexe. Les deux premières années ont posé les

fondations et les deux suivantes définiront si nous sommes capables de faire d'AgroImpact une infrastructure durable, crédible et réellement collective. Aude Jarabo croit profondément en cette intelligence collective en construction, en la force de la coopération face à des rapports de force parfois déséquilibrés, ainsi qu'en la capacité du monde agricole et de ses partenaires à ne pas subir la transition, mais à en être acteurs, à en tirer des avantages et à inspirer d'autres secteurs.

La directrice remercie l'équipe d'AgroImpact qui reste très flexible et très solidaire face, par exemple, à une charge de travail particulière, et la remercie pour son engagement.

Les questions suivantes sont posées par l'assemblée :

On voit par les comptes de l'association que cette dernière a de gros défis notamment en lien avec son financement et le déploiement national. Est-il opportun de se lancer dès maintenant dans le développement d'un indicateur biodiversité ?

La directrice répond qu'il existe déjà une demande de la part du marché pour un indicateur spécifique. Des financements, notamment en provenance d'acteurs privés, sont d'ores et déjà disponibles pour financer ce travail, comme la fondation Minerva. La directrice précise qu'il ne s'agit pas d'une dispersion des ressources d'AgroImpact car ces démarches étant portées par des partenaires externes tels que le WWF.

Les démarches mises en place semblent profitables pour de grosses structures agricoles, les petites entreprises agricoles peuvent-elles également participer à AgroImpact ?

La directrice répond qu'il n'existe aujourd'hui pas de projet spécifique aux petites structures mais que le dispositif AgroImpact est ouvert à toutes les structures indépendamment de leur taille. Ainsi, toutes les structures agricoles sont invitées à participer.

Les branches nationales ne sont pas représentées dans votre association mais une collaboration étroite avec ces dernières doit être trouvée afin de pouvoir fixer le prix de la transition que devront payer les acteurs de marché. Que fait AgroImpact dans ce sens ?

La directrice répond qu'AgroImpact se tient à disposition des branches nationales pour les aider à définir des stratégies et répondre à la demande posée aux branches par l'« Alliance climatique ». La coordination des branches sur la thématique climatique a été assurée par AgroImpact en 2024 et 2025. Cette coordination a été reprise par l'USP en 2026. AgroImpact n'est pas le chef d'orchestre du climat mais permet bien la collaboration entre les acteurs qui souhaitent participer à la transition climatique du secteur.

10. Présentation et validation du budget 2026

Pierre-André Pittet présente les comptes (slides 41 à 44) comme suit : la directrice ayant présenté les perspectives et développements pour 2026, il est rappelé que le budget a été établi dans ce contexte général. Le nombre de fermes bénéficiaires de primes prévu pour 2026 s'élève à 503, contre 165 en 2025, ce qui représente un objectif ambitieux mais réaliste. Les revenus et coûts directs externes liés aux activités d'AgroImpact ont été établis sur la base des données financières connues pour 2025.

1. Recettes et coûts externes liés aux activités agricoles sur la plateforme

Les recettes et coûts étant directement corrélés aux diagnostics et plans d'action réalisés, les risques associés à cette partie du budget sont limités.

Le budget prévoit 623'000 CHF de facturation et 533'000 CHF de coûts externes, la différence de 126'300 CHF servant à couvrir les frais directs engagés par l'équipe pour les diagnostics et le conseil.

2. Recettes et charges liées à la structure de la plateforme

Produits :

Les frais d'utilisation de la plateforme (supplément de 12 % sur les contributions versées) financent le fonctionnement, la gestion du règlement et la certification du dispositif.

Les contributions pour projets spécifiques concernent notamment le développement de l'indicateur de biodiversité.

Les aides financières proviennent principalement du canton de Vaud, ainsi que des cantons du Jura et de Neuchâtel.

Les autres financements (300'000 CHF) correspondent à des soutiens encore en cours de demande, notamment auprès de fondations.

Les cotisations des membres sont maintenues au niveau du budget 2024.

Charges :

Une augmentation des charges de personnel est prévue afin de répondre aux besoins structurels identifiés.

Un renforcement des investissements en communication est programmé, ciblant notamment les producteurs, mécènes et financeurs de l'industrie et du commerce de détail.

Les autres charges concernent le cofinancement de projets propres.

Des mesures viseront à réduire les charges de services généraux (informatique, secrétariat), tout en maintenant certains mandats auprès de Prométerre (RH, locaux).

Résultat budgétaire :

La partie structure présente un léger déficit. Après la prise en compte de la couverture des frais internes liés aux diagnostics, le résultat final s'établit à 35'000 CHF de bénéfice, contre 65'000 CHF en 2025.

Aucune question n'est adressée par l'assemblée.

Le budget 2026 est accepté par l'assemblée avec 39 voix pour et 1 abstention.

11. Élection de l'organe de révision

Le comité propose d'élire à nouveau le cabinet Berney Associés Audit SA, succursale de Lausanne comme organe de révision.

Aucune question n'est adressée par l'assemblée.

La proposition du comité est acceptée par l'assemblée à l'unanimité

12. Divers et propositions individuelles

Aucun divers n'est proposé par l'assemblée.

Le président remercie les membres du comité.

Marc Benoît remercie Claude Baehler pour son engagement en tant que président d'AgroImpact.

La directrice remercie son équipe pour le travail de qualité et son engagement. Aude Jarabo remercie particulièrement Pablo Bovy pour son implication à ses côtés dès le début d'AgroImpact.

Le président sortant Claude Baehler lève la 3^{ème} assemblée d'AgroImpact.

Rédaction : Pablo Bovy



Aude Jarabo
Directrice



Claude Baehler
Président



Marc Benoit
Président élu

Lausanne, le 26.03.2026